

■ VOTATION DU 7 MARS

Pour une zone piétonne digne de ce nom à Genève

Lors d'une conférence de presse organisée par le Groupement Transports et Economie (GTE), plusieurs personnalités se sont exprimées afin de relever l'exemplarité du projet Clé de Rive, qui fait l'objet d'un déchaînement de communication de la part de ses opposants – le journal «Le Courrier» n'hésitant pas non plus à intimer l'ordre de voter «non» en «une» et sur ses affichettes! - et sur lequel les habitants de la Ville de Genève se prononceront le 7 mars prochain. Meilleure qualité de vie, réorganisation de la mobilité et aménagement paysager sont parmi les améliorations attendues si le «oui» l'emporte dans les urnes.

Rappelons que le projet Clé de Rive - initié il y a une douzaine d'années - est le fruit d'un consensus entre des acteurs de tout bord, partenaires publics et privés. Il prévoit un aménagement de 33 000 m², dont 2/3 réservés aux piétons, grâce à la fermeture au trafic de treize rues et la construction d'un parking souterrain. Bénédicte Montant, architecte, souligne que partout ailleurs, les zones piétonnes fleurissent et s'érigent en véritables ambassadrices des villes. Les Genevois doivent, quant à eux, se rendre à Carouge ou à Annecy pour pouvoir bénéficier de tels espaces publics accueillants.

Comment est-il possible qu'une ville à la notoriété internationale comme Genève ne soit pas dotée d'une zone piétonne et commerciale attractive, s'interroge Yves Menoud, secrétaire patronal de la Nouvelle organisation des entrepreneurs (Node). «Si Clé de Rive est accepté, convivialité et animation seront au rendez-vous, avec la présence de terrasses et d'un marché permanent. Une condition pour rayonner à l'échelle du Grand Genève, voire au-delà, en attirant davantage de touristes. Genève n'est pas seulement une ville d'affaires, elle doit également être une ville de loisirs!». Aux commerçants et restaurateurs mis à mal par les restrictions sanitaires, Clé de Rive offre une lueur d'espoir, puisque le projet va de pair avec une vaste zone de chalandise.

Un projet fédérateur et ambitieux

«Clé de Rive permettra de se doter d'un pôle de mobilité ultramoderne. Celui-ci comblera un manque évident en bornes de re-



Si Clé de Rive est accepté, convivialité et animation seront au rendez-vous, avec la présence de terrasses et d'un marché permanent.

charge électrique et en places de parc pour les deux-roues (près de 400 emplacements planifiés)», note [Nathalie Hardyn](#), de la [Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève](#), ancienne présidente du GTE. L'ouvrage souterrain - destiné en partie aux habitants - sera entièrement financé par des privés. Cerise sur le gâteau: il rapportera à la Ville de Genève 169 millions de francs (pourcentage versé sur le chiffre d'affaires et non sur le bénéfice), pendant toute la durée du droit de superficie. A terme, l'infrastructure reviendra gratuitement à la Ville, qui pourra en disposer comme bon lui semble. Yvan Slatkine, président de la Fédération des entreprises romandes (FER) Genève insiste

sur la question de la mobilité: «Organiser et maintenir le chaos au carrefour de Rive ne sert à rien, si ce n'est à augmenter la pollution et les bouchons, le stress et l'insatisfaction générale de la population. Sans compter les heures perdues par les entreprises dans la congestion du trafic». Le président de la FER invite les acteurs concernés à enterrer la hache de guerre et à avancer ensemble, en faisant appel à l'intelligence collective. Clé de Rive vise une mobilité multimodale, mais avec la liberté offerte à chacun de choisir son moyen de transport. Pour cela, il faut sortir du dogme anti-voitures. Relevons que les autorités profiteront du réaménagement de cette zone pour entreprendre des